

CHARLES VANDER ELST

DOCTEUR EN DROIT  
LICENCIÉ EN SCIENCES  
POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES

B-2000 ANTWERPEN, LE 10 janv. 1975  
LANGE GASTHUISSTRAAT, 32  
TÉLÉPHONE: (03) 33.39.80  
031

Monsieur Jacques Verschuren  
Avenue de l'Atlantique, 82  
1150 - Bruxelles

---

Cher Jacques,

Bien des remerciements pour votre lettre du 8 janvier.

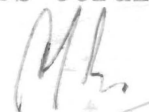
Le Comte Cornet m'avait fait part des offres qui ont été faites à J.-P. von der Becke. Lui et moi nous pensons que devant l'immense incertitude qui règne en ce qui concerne le sort futur de la coopération belgo-zairoise en faveur des parcs nationaux, il pouvait sembler souhaitable que von der Becke accepte l'offre qui lui est faite, et cela pour deux bonnes raisons : il est bien naturel qu'il sache ce qu'il deviendra après le 15 mars, et, par ailleurs l'offre qui lui est faite doit lui permettre de poursuivre des activités aux Virunga. Cette dernière considération est d'une importance extrême.

Je vous fais parvenir copie de ma lettre de ce jour à M. von der Becke et je n'estime donc pas nécessaire d'écrire à Monsieur Houben.

La Fondation se réunira le 20 et examinera quelles dispositions devront éventuellement être prises.

Vous vous souviendrez que j'ai toujours dit que la protection des salines de Ganza sont essentielles pour la conservation des grands ongulés de la partie orientale du P.N. de l'Upemba. On avait une quasi certitude de la présence du Kudu dans les contreforts, je suis donc vraiment heureux que Monsieur Letiexhe puisse le confirmer.

Recevez, cher Jacques, mes cordiales salutations.



Charles Vander Elst